

Tableau 9 - *Annuaire démographique 2001*

Le tableau 9 présente des données sur les naissances vivantes et les taux bruts de natalité selon la résidence (urbaine/rurale) pour le plus grand nombre d'années possible entre 1997 et 2001.

Description des variables: La naissance vivante est l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de gestation, d'un produit de la conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tel que battement de cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non et que le placenta soit ou non demeuré attaché; tout produit d'une telle naissance est considéré comme "enfant né vivant"¹.

Sauf indication contraire, les statistiques du nombre de naissances vivantes sont établies sur la base des registres de l'état civil. Pour les pays ou zones où les statistiques obtenues de l'enregistrement des naissances vivantes par les services de l'état civil sont jugées sûres (complétude estimée à 90 p. 100 ou plus), les taux de natalité indiqués ont été calculés par la Division de la statistiques de l'ONU d'après les naissances vivantes enregistrées. En revanche, pour les pays, ou zones où l'enregistrement des naissances vivantes par les services de l'état civil n'existe pas ou est de qualité douteuse (complétude estimée à moins de 90 p. 100 ou degré de complétude inconnu), on a présenté, autant que possible, des taux estimatifs nationaux signalés avec un code 'I'.

La classification des naissances selon la résidence (urbaine/rurale) peut se rapporter au lieu de résidence de la mère ou au lieu d'occurrence et elle a été fournie par chaque pays ou zone; il faut en conclure qu'elle repose sur les définitions de la population urbaine utilisées pour les recensements de la population nationaux telles qu'elles sont reproduites à la fin des notes techniques du tableau 6.

Calcul des taux: Les taux bruts de natalité représentent le nombre annuel de naissances vivantes pour 1 000 habitants ou milieu de l'année.

Les taux selon la résidence (urbaine/rurale) représentent le nombre annuel de naissances vivantes, classées selon la catégorie urbaine ou rurale appropriée pour 1 000 habitants au milieu de l'année. Les taux ont été calculés seulement pour les données considérées complètes, ayant un code 'C'. Ces taux ont été calculés par la Division de Statistique du Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies.

Les taux présentés dans ce tableau se rapportent seulement aux pays ou zones où l'on a enregistré un nombre minimal de 30 naissances vivantes au cours d'une année donnée.

Dans certains cas, les données ont été obtenues de sources différentes de l'état civil, en utilisant un nombre de techniques indirectes d'estimation démographique². Pour les distinguer des données qui proviennent des registres de l'état civil, ces taux estimatifs ont été identifiés par une note au bas du tableau.

Fiabilité des données: Il a été demandé à chaque pays ou zone d'indiquer le degré estimatif de complétude des données sur les naissances vivantes figurant dans ses registres d'état civil. Ces évaluations nationales sont désignées par les codes de qualité (C) et (U) qui apparaissent dans la première colonne du tableau.

La lettre (C) indique que les données sont jugées à peu près complètes, c'est-à-dire qu'elles représentent au moins 90 p. 100 des naissances vivantes survenues chaque année; la lettre (U) indique que les données sont jugées incomplètes, c'est-à-dire qu'elles représentent moins de 90 p. 100 des naissances vivantes survenues chaque année. Un troisième code (...) indique qu'aucun renseignement n'a été fourni quant à la complétude des données.

Les données provenant des registres de l'état civil qui sont déclarés incomplets ou dont le degré de complétude n'est pas connu (et qui sont affectées de la lettre (U) ou du code (...)) sont jugées douteuses. Elles apparaissent en italique dans le présent tableau. Les taux pour ces données ne sont pas calculés.

Ces codes de qualité ne s'appliquent qu'aux données tirées des registres de l'état civil. Si l'on présente des données autres que celles de l'état civil, le signe (I) est utilisé à la place du code de qualité. Pour plus de précisions sur la qualité des données reposant sur les statistiques de l'état civil en général, voir la section 4.2 des Notes techniques, qui fournit aussi des renseignements sur les estimations de complétude.

Insuffisance des données: Les statistiques des naissances vivantes appellent toutes les réserves qui ont été faites à propos des statistiques de l'état civil en général et des statistiques des naissances en particulier (voir explications données à la section 4 des Notes techniques).

La fiabilité des données, au sujet de laquelle des indications ont été fournies plus haut, est un facteur important. Il faut également tenir compte du fait que, dans certains cas, les données relatives aux naissances vivantes sont exploitées selon la date de l'enregistrement et non la date de l'événement; ces cas ont été identifiés par le signe '+'. Là où le décalage entre l'événement et son enregistrement est grand, c'est-à-dire là où une forte proportion des naissances vivantes fait l'objet d'un enregistrement tardif, les statistiques des naissances vivantes pour une année donnée peuvent être sérieusement faussées.

Un autre facteur qui nuit à la comparabilité internationale est la pratique de certains pays ou zones qui consiste à ne pas inclure dans les statistiques des naissances vivantes les enfants nés vivants mais décédés avant l'enregistrement de leur naissance ou dans les 24 heures qui ont suivi la naissance, pratique qui conduit à sous-estimer le nombre total de naissances vivantes. Quant tel était le cas, on l'a signalé en note au bas du tableau.

Les taux estimatifs fondés sur les résultats d'enquêtes par sondage comportent des possibilités d'erreurs considérables dues soit à des omissions dans les déclarations, soit au fait que l'on a déclaré à tort des naissances survenues en réalité hors de la période considérée. Toutefois, les taux estimatifs fondés sur les résultats d'enquêtes par sondage présentent un gros avantage: le chiffre de population utilisé comme base est, par définition, rigoureusement correspondant.

Il faut souligner que les taux bruts de natalité, de même que les taux bruts de mortalité, de nuptialité et de divortialité, peuvent varier très sensiblement selon la structure par âge et par sexe de la population à laquelle ils se rapportent. Ils offrent néanmoins un moyen simple de mesurer le niveau et l'évolution de la natalité.

La comparabilité des données selon la résidence (urbaine/rurale) peut être limitée par les définitions nationales des termes "urbain" et "rural" utilisées pour la mise en tableaux de ces données. En l'absence d'indications contraires, on a supposé que les définitions des termes "urbain" et "rural" pour le recensement national de la population avaient été utilisées aussi pour l'établissement des statistiques de l'état civil pour chaque pays ou zone. Toutefois, on ne peut exclure la possibilité que, pour un pays ou zone donnée, les mêmes définitions des termes "urbain" et "rural" n'aient pas été utilisées dans les deux cas. Les définitions du terme "urbain" pour les recensements nationaux de population ont été présentées à la fin des notes Techniques du tableau 6 lorsqu'elles étaient connues. Comme on l'a précisé en détail dans les notes techniques relatives au tableau 6, ces définitions varient très sensiblement d'un pays ou d'une zone à l'autre. La différence entre ces taux pour les zones urbaines et rurales pourra aussi être faussée selon que les faits d'état civil auront été classés d'après le lieu de l'événement ou le lieu de résidence habituelle. Ce problème est examiné plus en détail à la section 4.1.4.1 des Notes techniques.

Portée: Le tableau 9 présente des statistiques des naissances vivantes pour 157 pays ou zones. Les répartitions selon la résidence (urbaine/rurale) intéressent 59 pays ou zones.

Données publiées antérieurement : Des données sur les naissances vivantes ont été présentées dans chaque édition de l'Annuaire démographique. Les données présentées dans ce tableau mettent à jour les périodes d'années suivantes :

Editions	Années considérées
Edition spéciale sur les Statistiques de la natalité (CD), 1999	
- Nombre	1980 - 1999
- Taux	1985 - 1999
Supplément rétrospectif (CD), 1997	1948 - 1997
1992	1983 - 1992
1986	1967 - 1986
1981	1962 - 1981
Supplément rétrospectif, 1979	1948 - 1977

Pour plus d'information concernant les années antérieures à 1948, vous êtes priés de consulter l'Index.

NOTES

¹ *Principes et recommandations pour un système de statistique de l'état civil, deuxième révision, Numéro de vente: F.01.XVII.10, Nations Unies, New York, 2003.*

² *Manuel X, techniques indirectes d'estimation démographique, Numéro de vente F.83.XIII.2, Nations Unies, New York, 1984.*